

HABITAT JEUNES ÎLE-DE-FRANCE

INFO

N°25 | MAI 2019



Nouveaux adhérents

Ouvertures et rénovations

Tellement plus qu'un métier

Portrait

Actualités régionales



PROJETS HABITAT JEUNES - RÉSIDENCES FJT

TELLEMENT PLUS QUE DU LOGEMENT !

Nous vivons une époque formidable, il nous faut en même temps :

- Nous engager dans un « grand débat »... alors que la jeunesse est une grande absente (non seulement en tant qu'acteur) mais surtout en terme de préoccupations ;
- Nous mobiliser sur le « logement d'abord » pour résoudre significativement le mal logement ... alors que la production du logement social en général, et de nos résidences-FJT en particulier, connaît une baisse significative ;
- Nous mobiliser pour accueillir les jeunes les plus vulnérables... alors que la contemporanéité des APL fait peser un risque majeur sur les parcours de mobilité des jeunes.

Et pendant ce temps là, nous nous devons garder notre cap et réaffirmer nos valeurs... tout en adaptant nos projets. Et bien, dans ce contexte paradoxal nous sommes au travail et avons même, j'assume de le dire, anticipé :

- En reformulant et donnant à lire collectivement nos politiques d'accueil et leurs ambitions (référentiel « Les publics en résidences-FJT : mixité des publics et des approches » - février 2019) ;
- En affirmant et en assumant notre volonté d'accompagner le développement de l'offre en direction des jeunes (mobilisations partenariales départementales et création de notre commission développement depuis 2018) ;
- En réinterrogeant l'actualité de nos projets et de notre utilité sociale (séminaire régional d'avril 2019).

En d'autres époques tout aussi formidables, nous avions déjà su nous adapter collectivement. Nos ambitions, nos projets sont assurément, aujourd'hui plus que jamais, d'actualité et je ne doute pas que nous saurons faire de cette période un nouveau moment de renforcement de l'utilité et de la légitimité de nos ambitions pour la jeunesse.

PATRICK HOCHEDÉ
PRÉSIDENT DE L'URHAJ IDF

HÉNÉO : « ÉLARGIR LES THÉMATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT GRÂCE AUX FJT »

Filiale de la RIVP et acteur engagé de la politique sociale parisienne, Hénéo développe et gère des solutions d'hébergement temporaire adaptées à la diversité de ses résidents. Pour répondre aux besoins des jeunes travailleurs, Hénéo a commencé depuis 2018 à développer des résidences-FJT. Dans ce cadre, Hénéo a choisi de rejoindre le réseau de l'URHAJ Île-de-France. Laurent VUIDEL, président d'Hénéo, nous en présente l'activité.

« Au départ, Hénéo gérait des hôtels sociaux, ensuite nous avons développé des résidences qui accueillent des fonctionnaires en partenariat avec des ministères. Au début des années 2000, nous avons commencé à travailler dans le champ conventionné avec nos premières résidences sociales.

Aujourd'hui, nous gérons environ 4 400 logements, dont la moitié sont des résidences sociales et l'autre moitié accueille des publics diversifiés (résidences parahôtelières, résidences universitaires, résidences pour chercheurs et artistes, logements pour les fonctionnaires ou salariés en mobilité...).

Depuis longtemps, nous avons une partie de l'offre de résidences sociales qui est dédiée à l'accueil des jeunes actifs de moins de 30 ans à qui nous proposons un accompagnement social lié au logement. À partir de 2016, suite à la demande de l'Etat, ces résidences sociales pour les jeunes actifs ont dû être agrées en résidences-FJT. Cela vaut pour la première résidence dans la ZAC des Batignolles, ouverte en avril 2018, aussi bien que pour la seconde que nous avons ouverte dans le 17^e arrondissement en février, ce qui fait 120 places en tout. De plus, nous avons soumis 2 projets de construction dans le cadre de l'appel à projets FJT 2018, dans les 14^e et 15^e arrondissements.

La particularité de la résidence ouverte aux Batignolles repose sur une mixité des conventionnements (résidence universitaire et résidence-FJT). Les deux résidences s'imbriquent dans le même bâtiment, avec des espaces collectifs qui sont communs à l'ensemble des résidents.

Nous avons une réelle volonté de profiter de cette mixité car les deux publics ont le



même âge, des profils socio-économiques assez similaires, et en même temps ont des parcours et des situations de vie assez différents.

Par exemple, nous avons un partenariat sur la partie « résidence universitaire » avec l'association Article 1 qui propose aux étudiants un projet d'accompagnement à la création de son entreprise.

Les résidents de FJT se sont montrés très intéressés par ces ateliers qui étaient initialement prévus uniquement pour les étudiants. Inversement, les étudiants peuvent participer au Conseil de vie sociale en tant qu'invités sous un statut particulier. Autrement, toutes les actions collectives sont ouvertes à tous. Cette mixité est très riche, les retours sont positifs !

Dans les résidences-FJT il y a un personnel propre dédié à l'accompagnement socio-éducatif, ce qui diffère des autres types de résidences que nous gérons. Cela permet d'élargir les thématiques d'accompagnement : au-delà du suivi social individuel et l'accompagnement vers le logement pérenne, nous proposons beaucoup plus d'actions collectives autour de la santé, de la parentalité pour les familles monoparentales, du vivre-ensemble ou de l'emploi. »

LES COMPAGNONS DU DEVOIR : «LE LOGEMENT... C'EST LE LIEN ENTRE LA FORMATION ET L'ENTREPRISE»

L'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France (AOCDTF), gestionnaire de 3 maisons des compagnons en Île-de-France destinées aux jeunes apprentis, a rejoint notre réseau. Marc Jarousseau, son délégué régional, et Magali Rodier, responsable Habitat jeunes, répondent à nos questions pour mieux faire connaître «les compagnons».

Quels services proposez-vous aux jeunes ?

L'AOCDTF est reconnue d'utilité publique et le compagnonnage est inscrit sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO comme réseau de transmission des savoirs et des identités par le métier. Nous formons près de 10 000 jeunes par an dans toute la France et à l'international dans 31 métiers. Le voyage, le vivre ensemble et la formation sont les fondamentaux de notre projet associatif. Pour former les jeunes, nous bénéficions au niveau national d'un réseau de maisons de compagnons pour les héberger et de structures techniques pour les former (nous comptons près de 28 000 entreprises partenaires). Pour pouvoir intégrer la formation des compagnons, un jeune doit s'appuyer sur un vrai projet de métier et de vie que nous l'aidons à construire. Pendant la durée de l'apprentissage, il peut faire un tour de France qui dure entre 5 et 7 ans (dont 1 an à l'international) pour se perfectionner dans son métier.

Pourquoi le volet de logement est-il important dans les parcours des jeunes que vous accompagnez ? Quelle gamme de logement proposez-vous ?

Aujourd'hui le logement est central : sans le logement on serait dans l'incapacité de leur proposer un emploi ou de les former. C'est le lien entre la formation et l'entreprise. Si un jeune qui vit dans le nord de la France veut faire de la pâtisserie dans le Sud, sans le logement, il ne pourra bénéficier ni de l'entreprise, ni de la formation. C'est pour cela qu'il y a un parcours de vie couplé entre l'hébergement, la formation et le travail, sans oublier l'accompagnement qui vient en complémentarité. En Île-de-France, nous avons 450 places

reparties sur 3 sites, où il y a des besoins en terme de formation et d'accompagnement des jeunes : un site principal au cœur de Paris dans le 4^e arrondissement, un à Pantin, et une nouvelle maison à Champs-sur-Marne. On y accueille des jeunes de la région, mais aussi des jeunes qui viennent de toute la France. C'est en fonction de la formation que le jeune va choisir et de son lieu de travail qu'une maison lui sera proposée.

Quelle place occupe l'accompagnement vers l'autonomie, auquel le réseau tient tout particulièrement, dans votre projet ?

Nous proposons plusieurs niveaux d'accompagnements : un accompagnement par des bénévoles qui sont dans la transmission de pair à pair : des savoirs, des savoir-être, des savoir-faire... C'est l'ADN de notre association !



Deuxièmement, nous proposons un accompagnement professionnalisé réalisé par les maîtres de maison et les prévôts sur des thématiques particulières (gestion de budget, addictions...). Ils sont aux côtés des jeunes et sont à leur écoute dans la volonté de faire ensemble. Les deux niveaux d'accompagnement se complètent. Une particularité chez les Compagnons du Devoir, c'est que chaque jeune est aussi acteur dans les maisons de Compa-



gnons : il participe à la vie de la maison à travers de petites missions (préparer le café, tenir une bibliothèque...) ou aidant naturellement d'autres jeunes dans une espèce de tuilage naturel.

On fait cohabiter des jeunes de différents métiers, de différents âges, de différentes cultures... cet atout interculturel, inter-régional, intermétier fait un bouillon assez intéressant qui donne du sens à la vie de la maison et au projet associatif.

Pourquoi aujourd'hui adhérez-vous à l'URHAJ Île-de-France ?

Les résidences-FJT sont une solution agile temporaire permettant d'accueillir les jeunes dans de très bonnes conditions. Avec votre réseau nous partageons énormément de valeurs, nous nous mobilisons pour que les jeunes soient bien accompagnés, soient en sécurité, dans un environnement bienveillant.

C'est aussi la volonté nationale de développer des projets Habitat jeunes, d'échanger avec nos pairs, de se rapprocher des territoires et d'avoir un accompagnement et des échanges constructeurs sur nos pratiques.

Grâce au réseau, on trouve aussi plus facilement des partenaires dans le logement en créant des passerelles entre les résidences-FJT et nos maisons.

RÉNOVATIONS ET OUVERTURES : UNE OFFRE RENOUVELÉE

Les 6 derniers mois ont été riches en renouvellement de l'offre : trois résidences-FJT ont ré-ouvert leurs portes après des travaux de rénovation, un tout nouveau site a été inauguré et, enfin, un FJT a totalement renouvelé ses espaces collectifs.



OUVERTURE HÉNÉO

Le 16 avril dernier, Hénéo a inauguré sa 2^e résidence-FJT située dans le 17^e arrondissement de Paris. La résidence propose 54 places et un espace dédié à la petite enfance.



EXTENSION À BOURG-LA-REINE

Situé aux portes de Paris, dans une zone pavillonnaire de Bourg-la-Reine, le foyer Jeunesse, a ré-ouvert ses portes en février 2019 après des travaux d'extension. L'association a construit un pavillon se rattachant au bâtiment principal avec 20 logements supplémentaires pour passer de 21 à 41 logements pour une capacité totale de 44 places.

« Bravo pour tout ce travail accompli dans cette belle maison qui promet un avenir de réussite », se félicite Maryse Langlais, maire adjointe de la ville de Bourg-la-Reine, lors de l'inauguration. La Mairie, tous comme la DRIHL, la Région Île-de-France, le Conseil départemental et la CAF des Hauts-de-Seine, ont soutenu ce projet d'extension.



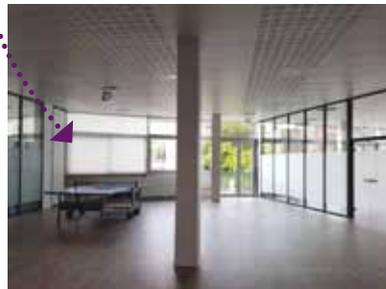
RÉ-OUVERTURE MARCEL CALLO

La résidence-FJT Marcel Callo à Versailles ré-ouvre ses portes en juin après d'importants travaux de réhabilitation permettant de disposer de 93 studios neufs meublés de 12 à 27m² à quelques centaines de mètres des jardins du Château de Versailles. Bravo à Emmaüs Habitat qui a réalisé ce chantier et à la Fondation d'Auteuil qui assurera la gestion de cette nouvelle résidence-FJT.

RÉNOVATION VICTOR HUGO

Dans la résidence Victor Hugo située à Bagneux ont été finalisés les travaux de rénovation de l'ensemble des espaces collectifs situés au RDC du bâtiment. Les travaux ont concerné la création d'une salle polyvalente indépendante, d'espaces ouverts pour se restaurer, se reposer et jouer, d'un espace cuisine, d'une laverie, d'une salle de détente, de salles de réunion et de bureaux à disposition d'associations...

Ces travaux importants ont été réalisés avec l'aide du propriétaire EFIDIS et de la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine.



RÉ-OUVERTURE DES HAUTS DE BELLEVILLE

En juin 2019 ré-ouvrira ses portes la résidence des Hauts de Belleville, après une réhabilitation complète du bâtiment. Le projet architectural prévoit plus d'espaces d'hébergement individualisés (90 logements individuels au lieu de 67 chambres individuelles et 10 chambres doubles). Le lien avec la MJC (elle aussi réhabilitée) est un axe fort du projet de l'association.

À LIRE, À VOIR

Observatoire du Patrimoine

L'URHAJ a entrepris de remettre à jour sa connaissance du patrimoine du réseau, un nouvel observatoire du patrimoine est désormais disponible. Depuis 2012, 22 résidences ont été ouvertes soit 1 525 places supplémentaires réparties dans tous les départements. Sur 101 résidences comptabilisées en 2017, 66 % d'entre elles ont été ouvertes ou réhabilitées depuis 2008.

L'offre proposée a évolué : les chambres ont diminué au profit des T1 et T1', et le public accueilli s'est diversifié avec l'ouverture des résidences aux couples et familles monoparentales. La majorité des résidences sont financées en PLAI (46%), 12% en PLUS et 27 % mixant les deux financements.

➔ Retrouvez la publication sur www.urhaj-idf.fr



CÉDRIC NOSLIER : « ANIMER... C'EST DONNER VIE »

Nous vous proposons, dans le cadre de notre sélection « Tellement plus qu'un métier » qui retrace les parcours des personnes qui font vivre les projets en résidences-FJT, une interview avec Cédric Noslier, animateur socio-éducatif à la résidence Victor Hugo. Il nous fera découvrir le sens de son métier, quelles compétences il faut avoir et ce qu'il apprécie le plus dans son travail avec les jeunes.



Quel est votre parcours avant d'intégrer le FJT de Bagneux ?

J'ai atteint la seconde générale et j'ai été vite déscolarisé. J'ai donc devancé mon appel militaire et je suis parti à 18 ans en tant que Volontaire Service Long Outre-Mer, j'ai signé pour 18, puis 24 mois dont 19 mois de territoire au Sénégal. À mon retour, j'ai enchaîné des jobs alimentaires (restauration, industrie) durant une dizaine d'années avant d'intégrer le Creps de Dinard pour me former au Brevet d'État d'Animation Technicien de l'Éducation Populaire couplé avec un Brevet d'État d'Éducateur Sportif Activités Pour Tous. J'ai été diplômé et en 2005 j'ai été recruté dans un centre social et culturel en tant que responsable du secteur jeunesse 12-26 ans. Puis, je suis arrivé ici, au foyer de Bagneux en 2014, en tant qu'intervenant socio-éducatif en charge des animations collectives et des suivis individuels.

En quoi consiste votre métier et quelles sont les compétences requises ?

Animer c'est donner vie. Tout d'abord il faut être capable de tisser une relation avec les résidents, coordonner, traduire, écouter et accompagner. Le but est d'amener une dynamique collective en s'appuyant sur

l'individu et sa place dans le collectif, proposer un cadre rassurant pour que les résidents puissent se tester et leur proposer un terrain d'expérience qui servira aussi comme expérience de vie. Je dis toujours aux résidents qu'il y a pas mal de choses à faire ici en matière d'activités collectives qui peuvent être des vraies expériences et pourront même être mises en avant dans les CV.

Quelles étaient les raisons qui vous ont poussées à devenir animateur en FJT plutôt qu'ailleurs ?

J'ai apprécié le fait d'avoir été accompagné et aidé par quelques personnes dont je me souviens. Et donc pourquoi ne pas retourner l'aide qui m'a été apportée ? Je suis passé dans un centre, j'ai fait beaucoup d'interventions en milieu ouvert. Au début, je travaillais avec un public fragile des quartiers. Ensuite, je voulais découvrir un autre point de l'animation et un autre type de public et intervenir sur un lieu de vie où le public soit hétérogène. Mon expérience au FJT Victor Hugo m'a permis de découvrir ces aspects. Je considère ceci comme un complément de formation et je continue à me former tous les jours.

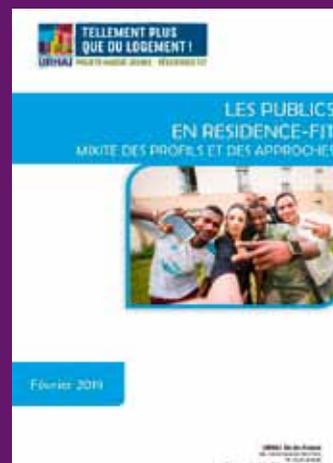
Qu'est-ce que vous appréciez le plus dans ce métier ?

La relation, les échanges, le devoir d'écoute, mais aussi la nécessité de la parole, la capacité de vie et la rencontre. J'apprends tous les jours, particulièrement concernant les démarches administratives (renouvellement de titres de séjour, aide à l'obtention de la nationalité...). C'est ce qui est très intéressant dans ce métier, un apprentissage quotidien !

Quels rapports entretenez-vous avec les jeunes ?

Je suis animateur, le but est d'être le plus ouvert possible et attirer le public aux animations proposées, que ce soit des activités purement festives ou des actions collectives sur l'emploi ou le budget. Mais aussi, il faut savoir parfois être cadrant. C'est vraiment une position de juste distance à avoir avec le public, être « cool » et savoir à la fois remettre les choses dans le contexte. Quand on fait un entretien de suivi individuel concernant un rappel au règlement ou un défaut de comportement, il faut aussi être en position de le faire.

À LIRE, À VOIR



Les publics en résidences-FJT : mixité des profils et des approches

Dans le contexte de la multiplication des produits logement dédiés aux jeunes et de la crise relative à l'hébergement et au logement des plus démunis en Ile-de-France, il est devenu nécessaire d'objectiver et d'harmoniser nos pratiques, sans renoncer toutefois à l'adaptation au contexte et à l'écoute des besoins locaux. Cette publication vise donc à réaffirmer le positionnement du projet FJT dans le secteur du logement social en général, et du logement des jeunes en particulier. Elle se veut être un cadre de référence à l'usage de nos adhérents et de leurs partenaires.

➔ À consulter sur www.urhaj-idf.fr

ÉVALUATION INTERNE : PRÊTS POUR UN NOUVEAU CYCLE

Les résidences-FJT relèvent de deux réglementations: le Code de la Construction et de l'Habitation et le Code de l'Action Sociale et des Familles. En tant qu'établissements médico-sociaux, elles sont ainsi soumises aux obligations de la loi 2002-2, dont les évaluations internes et externes. Elles permettent aux établissements d'évaluer leur qualité de service du point de vue de l'utilisateur, et de mettre en place un plan d'actions afin d'améliorer les points qui le nécessitent, dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. L'évaluation interne est réalisée tous les 5 ans à partir de la date d'autorisation par la résidence-FJT, seule ou avec un appui extérieur. Tous les 7 ans un évaluateur externe agréé par la Haute Autorité de Santé évalue la résidence-FJT.

La majorité des résidences-FJT en Île-de-France ont renouvelé leur autorisation en 2017, et devront donc réaliser leur prochaine évaluation interne avant 2022. Mais que faut-il évaluer ? Qui doit y participer ? Comment la réaliser sans entraver le fonctionnement au quotidien de la résidence-FJT ? C'est pour répondre à ces questions qu'un référentiel d'évaluation et un guide méthodologique avaient été produits en 2011 par l'URHAJ. Sept ans plus tard, nous avons fait le point sur ce qu'il fallait garder ou changer. Alors que le référentiel a été bien approprié, une mise à jour du guide méthodologique a été identifiée comme nécessaire. La proposition de formations dédiées à l'évaluation interne a été retenue, pour permettre une bonne appropriation des outils existants par les membres des conseils d'ad-

ministration, les directions, les pilotes de la démarche et les équipes socio-éducatives. Ces besoins ont ainsi fait l'objet d'un groupe de travail constitué de 10 volontaires, qui se sont réunis à six reprises sous l'égide du cabinet COPAS entre septembre et décembre 2018.

L'élaboration des contenus de formation a été réalisée collectivement, de la définition des objectifs pédagogiques à leur articulation. Trois formations d'une journée sont programmées en 2019. A été également esquissé un protocole d'accompagnement par les pairs, visant à faciliter l'échange de pratiques entre les adhérents. Des temps d'échanges dédiés à l'évaluation interne seront également proposés, afin d'entretenir la réflexion et de partager les fruits des actions menées par chaque association.

DÉMARCHE INTÉGRÉE ET « UTILITÉ SOCIALE »

ÉTAPE 1 : LANCEMENT DE LA RÉFLEXION

Quelles sont les marges de manœuvre pour simplifier les nombreux rendus et bilans des résidences-FJT ? Et comment rendre compte de l'« utilité sociale » des résidences-FJT ?

Le bureau d'études FORS-Recherche Sociale a accompagné l'URHAJ dans ces réflexions, pour la première à visée opérationnelle, et pour la seconde dans une perspective plutôt exploratoire. Les associations adhérentes ont été étroitement mobilisées sur ces deux sujets, au sein de groupes de travail (entre novembre 2018 et janvier 2019).

Concernant la démarche intégrée, ils ont permis d'identifier les leviers pour faciliter les rendus comptes et les bilans, notamment en termes de temporalité et d'indicateurs communs. Les échanges sur l'« utilité sociale » des résidences-FJT ont réaffirmé la nécessité de mieux nous définir, vis-à-vis de nos nombreux partenaires et des jeunes habitants en résidences-FJT. La prochaine étape consistera à travailler à l'élaboration d'un cadre partagé qui a été d'abord débattu lors du séminaire régional de mars et fera l'objet d'un débat d'orientation lors de l'assemblée générale de juin 2019.

ÉTAPE 2 : LE SÉMINAIRE RÉGIONAL

Pour s'approprier des résultats des groupes de travail et des préconisations du bureau d'étude, aussi bien que pour avancer la réflexion sur l'utilité sociale et la démarche intégrée le réseau s'est mobilisé dans le cadre du séminaire régional intitulé « Sommes-nous d' #UTILITESOCIALE ? ». 46 participants issus de 16 structures adhérents ont été au rendez-vous.



Cette journée riche en échanges et en réflexions n'a laissé aucun doute : oui, nous le sommes ! Les préconisations présentées et les ateliers participatifs qui ont rythmé la journée ont confirmé qu'il faut (encore et toujours) apporter des preuves de notre « utilité sociale », démontrer la pertinence de nos projets, en vérifier l'impact sur les parcours des jeunes... Il faudrait encore retenir le concept et la méthode, les modalités concrètes, les indicateurs pertinents...

Grâce à ce premier point de cadrage collectif, le travail sur la démarche opérationnelle est sur les rails. Les suites au second semestre 2019 !

RENCONTRES DÉPARTEMENTALES POUR LE LOGEMENT DES JEUNES : 2^e ÉDITION

Soucieuse de disposer d'un espace d'échanges pour l'ensemble des partenaires concernés, l'URHAJ a choisi d'organiser depuis 2018 des rencontres départementales dédiées au logement des jeunes.

Malgré une orientation forte au sein du Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement, le logement des jeunes ne dispose d'aucune instance de programmation de l'offre ni d'échanges sur les besoins à l'échelle régionale ou départementale.

Besoins en logement, politiques du logement existantes et à venir, publics spécifiques, offre existante, développement : l'ensemble de ces sujets ont été abordés et ont fait l'objet d'échanges avec les participants, qui étaient plus de 100 lors de la première édition.

Les CAF, les services de l'Etat, les SIAO, les bailleurs sociaux, les Conseils Départementaux et les territoires avaient répondu présents. Tous déjà partenaires des résidences-FJT, ils ont pu se rencontrer, faire part de leur analyse des besoins, rendre compte des réussites et des échecs des dispositifs existants. Toutes les rencontres s'étaient conclues sur la nécessité de renouveler l'exercice.

C'est chose faite en 2019 : les huit rencontres départementales ont été organisées, avec une mobilisation des partenaires déjà à la hausse. Cette année, les échanges ont porté sur la nécessité de qualifier les besoins plus finement (en termes de caractéristiques socio-économiques et de territoires). Et partout le même constat : la nécessité d'apporter plus de réponses aux besoins en logement des jeunes en Île-de-France, en offre dédiée et dans le parc de logements classiques. Le rendez-vous est déjà pris pour 2020 !



LE LABO D'INNOVATION : DEVENIR ACTEUR D'UN PROJET POUR DEVENIR ACTEUR DE SA VIE



Espace d'impulsion à la prise d'initiative, le Labo d'innovation est en plein ébullition. Ce projet régional a pour objet d'encourager les jeunes à s'investir, prendre des responsabilités et co-construire des projets. Son originalité est d'impliquer les jeunes à toutes les phases du processus participatif, de sa conception à sa mise en place.

Grâce au soutien de la Fondation de France, la première étape a pu débuter dès octobre 2018. Quatre jeunes volontaires ont été accompagnés dans le pilotage de ce Labo d'innovation. Ils ont appris à construire un appel à projets, ont réfléchi et défini ensemble les critères de ce dispositif destiné à des jeunes résidents comme eux. Ils ont décidé de laisser une grande liberté aux résidents, ainsi les 10 000 euros du prix seront répartis entre 5 projets porteurs de sens et utiles. De plus, les jeunes pilotes du Labo ont joué le jeu devant la caméra en tournant une vidéo d'annonce pour diffuser leur appel à projets.

Dès le 11 mars la phase de candidature a démarré, dans les résidences les jeunes se sont activés pour construire en équipe des projets ambitieux. L'URHAJ a réalisé un guide méthodologique *Réaliser un projet en résidence-FJT* pour aider ces jeunes qui souvent créent un projet pour la première fois. De plus, ils ont

eu la chance d'être accompagnés par les équipes socio-éducatives impliquées, créant ainsi un cadre optimal pour une première prise d'initiative. Ils avaient jusqu'au 8 mai pour déposer leur candidature en ligne.

Ensuite a débuté la phase de sélection des candidatures. Les pilotes vont alors avoir la lourde responsabilité d'étudier chacune des candidatures et de déterminer celles qui passeront devant un jury. Cet oral aura lieu le 5 juin, les candidats devront alors convaincre du bien-fondé de leur projet et de sa faisabilité, un exercice qui par ailleurs leur sera très utile dans leur vie professionnelle et personnelle.

Enfin, une soirée de remise des prix festive viendra mettre fin au suspense et répartir 10 000 euros du prix entre les 5 projets lauréats.

Scannez pour découvrir l'appel à projet



« JE SUIS FIER DE TOUT CE QUE J'AI OBTENU À TRAVERS MON PARCOURS »

Rifath Rahman, 23 ans, est membre de l'association Repairs! (Adepape de Paris). Actuellement résident au FJT L'Initiative, il a auparavant été pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Retour sur son parcours...

Peux-tu revenir sur l'ensemble de ton parcours ?

Je viens du Bangladesh et je suis arrivé en France à l'âge de 15 ans, car suite à des conflits familiaux, ma mère a décidé qu'il valait mieux que j'aille vivre ailleurs. J'ai pris l'avion avec un passeur, je ne savais pas du tout où on allait atterrir. On a été en Italie, puis on est venu en France en voiture. Arrivés à Paris, il m'a laissé dans un parc et m'a dit « maintenant mon travail est fini, tu dois te débrouiller ». Quand tu ne connais pas le pays, que tu ne connais personne et qu'il fait froid, car c'était en plein mois de novembre, tu vois noir. Un monsieur est venu vers moi et m'a parlé en anglais. Il m'a ramené chez lui, j'ai pu manger et me laver, et il m'a emmené au service social départemental à Montgallet. J'ai séjourné pendant plus d'une semaine au sein d'une résidence d'urgence dans le 19^e avec d'autres mineurs. C'était bien, j'étais content d'avoir au moins ça car au début je ne savais pas du tout comment ça allait se passer. Ça m'a rassuré. Les professionnels ont vraiment été supers, ils m'ont rassuré. Ensuite j'ai été placé dans une famille d'accueil, du début jusqu'à la fin de ma prise en charge pratiquement. Je n'ai jamais changé de famille d'accueil même si ce n'était pas toujours facile. Je suis resté là-bas pendant 5 ans. L'ASE était toujours là pour les prises de décision, ma scolarité, tout ce qui était administratif, ils m'ont bien aidé. On nous conseille de faire des études courtes pour qu'on soit autonome à la sortie du système, mais ce n'est pas adapté pour tout le monde. Moi j'avais envie de faire des études longues, c'est ce que j'ai fait d'ailleurs même si ce n'est pas toujours évident (*Rifath est en licence professionnelle*). Puis je suis arrivé au FJT en février 2017. J'aime bien la vie



associative, animer des choses, parler avec les gens. On a la chance qu'il y ait toujours quelqu'un de présent sur place. Dès que j'ai besoin de quelque chose, j'envoie un petit sms ou un petit mail, et on fait le maximum pour m'aider.

Comment as-tu connu l'association Repairs!? Peux-tu nous parler de tes activités ?

Je les ai connus par la stagiaire de ma référente ASE, c'est elle qui m'a dit qu'une association existait car elle voyait que j'étais très stressé de quitter le système, donc elle m'a donné leur numéro. Je suis allé à un « pied dans le plat », c'est un repas partagé qui a lieu tous les mercredis soirs. J'ai discuté avec le président, qui est un ancien de l'ASE. La qualité des personnes de l'association, c'est qu'elles ont vécu les mêmes choses que moi, donc elles peuvent comprendre plus facilement que d'autres personnes.

Repairs! aide ceux qui sont pris en charge par l'ASE et aussi ceux qui en sont sortis. Dès que j'ai un problème, je n'hésite pas

à parler avec eux. Ils sont ouverts et présents, je sais sur qui compter.

J'ai eu de la chance, j'ai eu un contrat jeune majeur jusqu'à mes 21 ans, mais ce n'est plus le cas de la plupart maintenant. Le combat de Repairs! est d'aider ceux qui sont en difficultés financièrement, administrativement, au niveau du logement, de la recherche de stage... Il y a une juriste qui aide beaucoup les personnes en difficultés au niveau des papiers.

Moi je suis un membre très actif. Je participe aux « pieds dans le plat ». On voit toujours de nouvelles personnes. C'est un moment convivial. Souvent il y a des gens en difficultés. On s'écoute tous, et on essaie de trouver des solutions ensemble. Il y a des bénévoles qui sont très présents, qui ont hébergé des personnes chez eux car certaines sont dans des situations très difficiles parfois. On fait le maximum pour les aider et les rassurer.

Si tu devais évoquer une fierté et un regret par rapport à ton parcours...

Pour être honnête, je n'ai pas vraiment de regret. Si je dois en trouver, c'est le manque de contrôle au niveau des familles d'accueil et le manque de formations de certains accompagnants professionnels. (*les démarches n'ont pas été faites à temps pour que Rifath obtienne une carte de séjour vie privée et familiale, il a donc à ce jour encore un statut étudiant*).

Une fierté, c'est tout ce que m'a donné la France. Je pense que si j'étais ailleurs je n'aurais pas eu cette prise en charge. Je suis fier de tout ce que j'ai obtenu à travers mon parcours, et c'est grâce au système éducatif et social français.

Contacts : [facebook.com/ADEPAPE75/](https://www.facebook.com/ADEPAPE75/) twitter.com/Repairs75



URHAJ IDF

L'Union régionale pour l'Habitat des Jeunes en Île-de-France.

166 rue de Charonne
75 011 Paris

Tél. 01 42 16 86 66
www.urhaj-idf.fr
contact@urhaj-idf.fr

Directeur de la publication : **Patrick Hochédé**

Rédacteur en chef : **Jérôme Cacciaguerra**

Coordination de publication : **Maria Skvortsova**

Rédaction : **Pauline Marois, Mathilde El Hadeuf, Maria Skvortsova, Anna Poupon, Oriane Mauvignier**

Graphisme : **ADGP** - Impression : **Saxoprint**

Crédits photos : **URHAJ IDF, Jon Ongkiehong, Zoé Hibert, Hénéo, AOCDTF et Guilhem de Lepinay**